

Evolution économique 2021-2022

Les principaux faits par secteur entre décembre 2021 et décembre 2022



Génétique animale

2022

Mars

Gen'Adour (40) et Sorelis (24) annoncent la création de Sogen, acteur de référence de la reproduction animale de demain.



Nutrition animale

2022

Mars

Le groupe coopératif Le Gouessant (22) entre au capital de la start-up Lisaqua, qui produit des gambas d'élevage de façon responsable.

Août

Feed alliance, filiale du groupe Avril, acquiert 51 % de Solteam, auprès de ses propriétaires, les groupes coopératifs Agrial (14), Terrena (44), Fermiers de Loué (72) et Cavac (85).



Distillerie



Aviculture Lapins

2022

Novembre

Terrena (44) porte sa participation de 5 à 49 % au capital de Logistic'œuf, branche aviculture du groupe Pampr'œuf.



Viandes - Charcuterie - Salaisons - Plats cuisinés

2022

Avril

Le charcutier alsacien Berni entre dans le giron du Groupe Alliance (80).

Juin

Agrial (14) renforce son pôle volaille au min de Rungis, en reprenant la société Reilhe Martin.

Juillet

- Le gardois Soframa intègre le groupe coopératif breton Even (35).
 - Agrial (14) annonce l'acquisition de la société Rochebillard et Blein, producteur et affineur de charcuterie sèche haute de gamme.
 - Maïsadour (40) seul maître à bord des Fermiers du Sud-Ouest, dont Galliance, filiale volailles de Terrena (44), détenait 49 %.
 - Expalliance (47), cède à Soviago une partie de son activité de commercialisation de carcasse et viande.
-

Août

Sicarev (42) intègre les activités d'élevage ovin de Limovin, dont 58% des agneaux sont valorisés sous signe officiel de qualité.

Décembre

Lur Berri (64) fait l'acquisition du négoce de bétail Alliance Occitane.



Betteraves - Sucre



Céréales, oléagineux, approvisionnements et semences

2022 Avril

- Ynovae (89) annonce avoir finalisé l'opération de rachat du négoce Ruzé.
- BPM, concessionnaire spécialisé dans la distribution de véhicules roulants, se lance sur le marché agricole avec les rachats des concessions John Deere Ouest Agri et Agréom, propriété de Terrena (44).
- La coopérative Sica BB (03) fusionne avec Aufort Allier agriculture appro, un négoce qu'elle avait acquis en 2011.

Mai

Cavac biomatériaux, filiale du groupe coopératif vendéen, prend 50 % du capital de Profibres, startup qui fournit en paille les professionnels du BTP qui souhaitent s'orienter sur cette filière écoresponsable.

Juin

- L'autorité de la concurrence valide le rachat du transformateur de riz et légumes secs Soufflet Alimentaire, filiale d'InVivo (75), par le numéro un français des huiles et protéines végétales Avril.
- Avril et Terrena (44) inaugurent Oléosyn Bio, Cavac (85) les rejoint.

Août

InVivo (75) prend le contrôle du SPAC Niel/Pigasse/Zouari et lui apporte sa filiale InVivo Retail, La nouvelle entité, Terract, a été cotée sur Euronext.

Octobre

- Les conseils d'administration d'Agrial (14) et de Natura'Pro (26) annoncent leur projet de rapprochement.
- Saipol, filiale d'Avril, reprend l'intégralité de l'outil de stockage Centre Grains qu'elle détenait avec Axéreal (45) et des actionnaires minoritaires.

Novembre

- Axéreal (45) entre au capital de la start-up Intact, à hauteur de 20%
- Teract (Invivo Retail – 75) rachète les 3 magasins « Grand Marché La Marnière » et les « Boulangeries Louise ».
- L'acquisition de Phyto Servic'es, par 110 Bourgogne (89) vise à renforcer l'activité de sa filiale 110 Vigne.

Décembre

- La Cac (68) a créé la SAS RhénAlliance, une union d'achat, en partenariat avec la coopérative allemande de Sundhouse.
- La fusion entre Noriap (80) et la Flandre (62) est actée.



Fruits et légumes



Lait

2022 Juillet

Le fonds d'investissement Waterland Private Equity, prend le contrôle de Boncolac dont Sodiaal (75) restera actionnaire minoritaire.



Vins et autres boissons

2022 Janvier

La fusion-absorption entre le Comptoir des vins de Flassans et le Cellier de Gaspard (83) est effective.

Mars

Les vignerons de la Cave du château de Calce fusionnent avec la cave Dom Brial (66).

Juin

Tout juste un an après leur rapprochement, la cave de Montagnac- Domitienne (34) et les Vignobles Foncalieu (11) font marche arrière.
